

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
							✓				

# LA SEMAINE

REVUE RELIGIEUSE, PÉDAGOGIQUE, LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE.

Rédacteurs : C. J. L.-LAFRANCE, NORBERT THIBAUT et JOS. LÉTOURNEAU.

Vol. I.

SAMEDI, 3 SEPTEMBRE 1864.

No. 36.

## Vingt-troisième conférence de l'Association des Instituteurs en rapport avec l'École Normale Laval.

Séance du 26 août.

Cette conférence, à laquelle assistaient le Rév. M. J. Langevin, principal de l'école normale, et MM. Juneau, Tanguay et Bardy, inspecteurs d'école ; trente-huit instituteurs et dix élèves maîtres de l'école normale, a eu lieu dans cette institution, vendredi et samedi derniers, (26 et 27 août).

Les membres du comité de régie s'assemblèrent à 7 $\frac{1}{2}$  h. P. M., au bureau de M. le Principal.

Ils résolurent qu'à l'avenir les instituteurs qui désireront que leurs élèves concourent aux trois prix d'écriture fondés par l'Association, devront 1° envoyer, un mois avant chaque conférence, le nombre (trois au plus) de leurs élèves qui sont prêts à prendre part au dit concours ; 2° faire écrire le concours sur le papier timbré qui leur sera expédié, par M. le secrétaire, en même temps que la circulaire contenant la matière même du concours ; 3° faire mettre les noms des *concurrents* au bas (à droite) du papier, plier cette partie de la feuille et la cacheter. Il fut en outre résolu qu'à chaque conférence il sera choisi, pour juger des meilleurs échantillons d'écriture, trois instituteurs dont les élèves seront étrangers au dit concours.

A 8 $\frac{1}{2}$  h., la séance commença ; et, M. le Secrétaire ayant donné lecture d'une lettre de M. le président C. Dufresne, dans laquelle celui-ci motivait son absence, M. le vice-président Norbert Thibault occupa le fauteuil.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal de la dernière assemblée et des résolutions passées au comité de régie, les *essais* suivants furent lus :

La *Botanique*, par M. C. J. L. Lafrance ;  
Nécessité de demander des réformes dans la loi d'éducation, par M. Jos. Létourneau.

Le discours de M. Létourneau, que nos lecteurs trouveront à la suite de ce compte-rendu, souleva une discussion très-animée, à la quelle prirent part M. le Principal, M. Lafrance, M. M. les inspecteurs d'école Tanguay et Juneau, et M. Létourneau lui-même.

A 10 $\frac{1}{2}$  h., l'assemblée s'ajourna jusqu'au lendemain matin.

Séance du 27 août.

Le comité de régie s'assembla à 8 $\frac{1}{2}$  h. A. M., au lieu ordinaire, et il adopta à l'unanimité l'exposé des finances de l'association, soumis à son examen par M. le trésorier A. Girardin. Cet exposé fait voir que l'association a dans sa caisse la somme de \$74.

Sur motion de M. Létourneau, secondée par M. Lafrance, il fut ensuite résolu :

1° Qu'un comité de trois membres soit nommé dans le but d'examiner les principaux amendements qui, dans l'intérêt de la classe enseignante, devraient être faits à la loi d'éducation, en ce qui concerne spécialement les instituteurs ;

2° Que le comité fasse rapport sur ce sujet par un projet de requête, qui sera soumis à l'association (en janvier prochain) comme sujet de discussion ;

3° Que la dite requête soit adressée à la Législature à la prochaine session ;

4° Que le dit comité se compose du Rév. M. J. Langevin, principal, de MM. Norbert Thibault, président, N. Lacasse et Jos. Létourneau, ex-présidents.

Vers 9 $\frac{1}{2}$  h. commença la séance générale. L'exposé des finances de l'Association, ainsi que les résolutions passées au Comité de Régie furent adoptées à l'unanimité.

Eurent ensuite lieu les élections pour l'année courante ; en voici le résultat :

*Président* : M. Norbert Thibault.

*Vice-Président* : M. J. B. Cloutier.

*Secrétaire* : M. Ed. Carrier.

*Trésorier* : M. Et. Gauvin.

*Membres du Comité de Régie* : MM. C. J. L. Lafrance, N. Lacasse, Jos. Létourneau, C. Dufresne, C. Dion, L. Lefebvre, C. Gagné, F. X. Gilbert et M. Ryan.

Après l'élection des Officiers de l'Association, M. le Président remercia l'assemblée en ces termes.

« Messieurs,

« Vous venez de m'élire président de cette Association ; je vous suis très-reconnaissant de cette haute marque de distinction, et vous prie d'accepter en retour mes plus sincères remerciements.

“ Les devoirs attachés à la charge à laquelle vous m'avez appelé d'une voix unanime, sont importants, je le sais ; ils sont difficiles, je le sais aussi ; et c'est bien pour cela qu'aux sentiments de satisfaction et de gratitude que j'éprouve en ce moment, vient se mêler un peu d'hésitation, et je dirai même de crainte.

“ Depuis leur établissement, nos conférences ont pris, en effet, un tel degré d'éclat ; ceux qui ont occupé ce siège avant moi, se sont acquittés de leur tâche avec une telle habileté, qu'il est aujourd'hui très-difficile de maintenir aux premières l'importance qu'elles ont acquise, et de remplacer dignement et avantageusement les seconds.

“ Si donc je ne comptais que sur mes propres forces et mes propres lumières pour réussir dans l'exécution des devoirs qu'impose la charge importante de président, je désespérerais complètement de parvenir à ce résultat excellent ; mais les enseignements du passé sont là, et je tâcherai d'en profiter, j'imiterai, autant qu'il sera en moi, la conduite digne et ferme de mes prédécesseurs, MM. Juneau, Lafrance, Lacasse, Létourneau et Dufresne ; je suivrai les bons exemples qu'ils ont légués à cette association. Je profiterai aussi des savants conseils et des sages avis de M. le Principal, qui veut ardemment le bien de tous les instituteurs, mais particulièrement des membres de cette Association. Enfin, je m'appuierai sur vous tous, messieurs les officiers et les membres de cette conférence. Comme moi, je le sais, vous aimez ces paisibles et instructives réunions, auxquelles nous assistons régulièrement pour la plupart depuis leur origine, c'est-à-dire depuis plus de sept ans ; comme moi vous appréciez les nombreux avantages intellectuels que nous en avons tous retirés ; comme moi aussi vous avez à cœur le succès et la durée de notre belle Association.

“ A ces aides puissantes et diverses, j'apporterai (et c'est tout ce que je puis promettre, le zèle, le dévouement et l'énergie dont je suis capable.”

L'heure avancée où avait eu lieu la clôture de la séance de la veille, n'avait pas permis à M. Ed. Carrier de donner, comme le portait la circulaire, lecture de son *essai* vendredi soir ; en conséquence, après le discours de M. le Président, M. Carrier lut son étude sur l'*électricité*. L'importance du sujet en lui-même ; l'époque heureuse choisie par le *lecteur* pour parler de l'*électricité* ; la manière claire et lucide surtout dont il expliqua les principaux phénomènes électriques, lui valurent de vifs applaudissements.

Plusieurs échantillons d'écriture furent ensuite soumis à l'appréciation de MM. les

inspecteurs d'école Bardy, Juneau et Tanquay.

Les trois *juges* s'accordèrent à reconnaître, (ce qui fut adopté par l'assemblée) que les prix devaient être décernés comme suit : 1er prix, M. André Miller, âgé de 15 ans ; 2ème prix, M. John S. A. Newton, âgé de 13½ ans ; 3ème prix, MM. Louis Dion et J. X. Côté, le premier âgé de 14 ans. Ces quatre élèves fréquentaient l'école-modèle annexée à l'École Normale Laval. M. Louis Dion cependant n'était élève de cette école que depuis cinq mois ; auparavant, il avait étudié à l'académie St. Jean Baptiste, dirigée par M. C. J. L. Lafrance.

Le sujet de discussion soumis à la dernière conférence, à savoir : *conditions nécessaires pour bien lire à haute voix*, occupa ensuite l'attention de l'assemblée.

MM. Lacasse et Thibault, ainsi que M. le Principal, prirent successivement part à la discussion.

Nous ferons connaître plus tard les résolutions adoptées par l'association à l'égard de la *lecture à haute voix*.

Sur motion de M. Lacasse, secondée par M. Cloutier, il fut résolu :

1° Que c'est le vœu de cette association que tous les instituteurs et toutes les institutrices s'abonnent au *Journal de l'Instruction publique* ;

2° Qu'en conséquence cette association croit de son devoir d'engager MM. les commissaires d'école de toutes les municipalités à ajouter au salaire de leurs instituteurs et de leurs institutrices le prix de l'abonnement du *Journal de l'Instruction publique* ;

3° Qu'à la prochaine conférence les noms des municipalités qui auront concouru au désir exprimé dans la motion précédente, seront annoncés aux instituteurs et publiés dans le procès-verbal de la dite assemblée ;

4° Que MM. les inspecteurs d'école soient priés d'employer toute leur influence auprès des commissaires pour les engager à répandre le plus possible le *Journal de l'Instruction publique*.

Les messieurs dont les noms suivent ont promis de *lecturer* à la prochaine conférence : MM. Thibault, Lafrance, Cloutier, Ed. St. Hilaire et Ahern. M. l'inspecteur Bardy a bien voulu s'inscrire aussi comme *lecteur* ; il parlera du *système d'inspection*.

A 1½ h. P. M. la séance fut ajournée.

## Nécessité de demander des réformes.

*Discours prononcé par M. Jos. Létourneau.*

M. le Principal, M. le Président et Messieurs,

Depuis longtemps cette association s'est occupée presque exclusivement de sujets pédagogiques et scientifiques; les diverses manières d'enseigner telle ou telle branche d'instruction ont été tour à tour discutées, et un grand nombre d'instituteurs ont retiré, sans aucun doute, d'heureux résultats de toutes ces discussions. Aujourd'hui, je viens soumettre à votre attention un sujet d'une importance secondaire aux yeux d'hommes habitués, comme nous pauvres instituteurs, à un genre de vie dur, à des travaux pénibles et peu rétribués, à une existence modeste et humble, n'aspirant nullement aux honneurs et au bonheur que la fortune procure aux hommes ici bas; ayant bien volontairement embrassé un état qui ne nous procure souvent que troubles, amers chagrins et malheureuses déceptions; sujet d'une importance secondaire pour des hommes qui, avant tout, avant leur propre avantage, leur intérêt particulier, ont constamment cherché l'avantage général du pays, l'intérêt de la jeunesse canadienne; sujet que des hommes vraiment patriotiques et animés de purs motifs, d'un zèle désintéressé, d'un noble désir de travailler avec efficacité à la grande œuvre de l'instruction de l'enfance, savent mettre au second rang, mais que les masses des populations placent au premier et avant toute autre considération; je veux parler enfin des progrès matériels que nous devons nous efforcer d'obtenir, des réformes qu'il est de notre devoir de demander, si nous voulons acquérir un peu plus d'aisance, un peu de ce bonheur, de ces biens que tout homme, excepté l'instituteur, ne manque pas de se procurer dans quelque état qu'il soit placé, s'il travaille avec courage, ardeur et persévérance.

La nécessité de travailler en commun à nous rendre de plus en plus utiles à la société, ne doit pas entièrement nous faire oublier nos intérêts personnels, et nul ne peut nous taxer d'égoïsme si nous considérons de temps à autre notre position dans le monde, les choses qui nous manquent, les réformes pressantes que nous avons à demander, les griefs qui pèsent si lourdement encore sur nous et les obstacles qui s'opposent à notre bonheur.

Après tout ce que nous avons fait depuis quelques années pour nous instruire, nous rendre capables, aptes à enseigner, — après les sacrifices que chacun de nous s'est imposé et s'impose encore continuellement pour se rendre digne de la considération publique, nous

pouvons, je le crois sincèrement, venir devant ce même public, avec confiance, exposer ce que nous avons fait, les services que nous avons rendus, les choses qui nous manquent, les réformes que nous avons droit d'attendre, solliciter et demander hardiment et avec persévérance, sûrs que nous sommes que justice nous sera enfin rendue.

D'ailleurs, plus nous jouirons de l'aisance, plus notre sort sera assuré, moins nous aurons d'inquiétudes sur l'avenir, plus nous pourrons travailler avec efficacité à la grande mission qui nous est imposée. De là pour nous, la nécessité de travailler à améliorer notre position, à demander certaines réformes, à examiner les changements qui pourraient être avantageusement opérés dans nos lois d'éducation.

Depuis 18 ans bientôt que je suis entré dans l'enseignement, j'ai vu s'opérer de grands changements dans la classe enseignante sous le rapport de la science, du dévouement, de toutes les qualités qui font l'homme de bien, qui le rendent utile, précieux, digne de la confiance des populations, du respect et de l'attention de tous; mais je ne puis en dire autant sous le rapport des avantages temporels, sous celui de la fortune. Si les instituteurs sont généralement beaucoup plus instruits qu'ils ne l'étaient il y a 18 ans, je crois qu'il ne sont guère plus riches aujourd'hui qu'alors; si un certain nombre d'instituteurs que j'ai connus il y a 18 ans et qui faisaient si peu d'honneur à la profession par leur ignorance et trop souvent par leur mauvaise conduite, ont disparu; ceux qui les ont remplacés ne jouissent guère d'une plus grande richesse, d'une plus grande sécurité pour l'avenir, malgré les efforts qu'ils ont faits pour se faire un meilleur sort. Il s'est opéré depuis 18 ans d'importantes choses, mais ces réformes sont toutes dans l'intérêt intellectuel qui doit certainement passer avant toute autre considération, et rien ou presque rien n'a encore été fait pour notre avantage matériel.

Si notre sort s'est si peu amélioré, nous ne pouvons nous en prendre qu'à nous-mêmes, nous n'avons rien demandé depuis un certain nombre d'années. C'est à nous à demander, à pétitionner la législature, à exposer nos besoins, à demander, non une fois, mais tous les ans jusqu'à ce que justice nous soit rendue et nous finirons par obtenir nos justes réclamations. L'exemple est là pour appuyer ce que j'avance. Il y a 19 ans, quelques bons instituteurs formaient une association compacte, unie et forte par l'activité que déployaient ses membres, et, outre les questions de pédagogie, ils ne manquaient pas, chaque année, d'adresser une longue requête aux

trois branches de la législature exposant leurs demandes. Ces demandes étaient : l'établissement de bureaux d'examineurs, l'établissement d'écoles normales, d'une caisse d'épargne, la nomination d'inspecteurs d'école etc. etc.

Cette association dressait ses requêtes sans s'inquiéter si telle ou telle demande plaisait ou déplaisait à M. un tel ; mais lorsque après mûr examen, elle était convaincue qu'une chose pouvait avancer l'éducation et procurer des avantages à la classe enseignante, elle la demandait hardiment.

Nous avons obtenu tout ce que nous demandions alors, mais dans un état qui exige de grands perfectionnements, à l'exception pourtant des écoles normales, qui, dès leur origine, ont été placées sur un pied qui ne laisse rien à désirer. Notre caisse d'épargne, par exemple, est dans un état des plus critiques, et ceux qui y déposent des fonds se privent de quatre piastres qu'ils trouveraient moyen d'utiliser ailleurs sans savoir ce qu'ils recevront en temps de maladie.

Depuis quelques années, nous vivons vraiment comme de vieux vétérans auxquels l'État paie de fortes pensions, sans plus nous occuper s'il n'y aurait pas moyen de reconstruire plus de sécurité, plus de justice ; nous discutons gravement toutes les questions pédagogiques sans songer que peut-être dans un an plusieurs d'entre nous seront à la recherche d'une situation de £50, souvent chassés de leur résidence par le caprice ou à mauvaise foi.

L'inauguration de l'école normale Laval fut une époque bien mémorable pour les instituteurs. A cette inauguration et à la conférence qui eut lieu le lendemain, nous entendîmes les discours les plus éloquents prononcés par les hommes les plus haut placés dans l'échelle sociale. On eût dit alors que l'âge d'or était enfin arrivé pour nous, que notre sort allait être changé, et que bientôt les membres des autres professions libérales seraient jaloux de nous, que des avocats, des notaires, des médecins, viendraient, comme cela s'est vu quelquefois dans d'autres pays, se faire maîtres d'école, qu'avec les bons maîtres-que les écoles normales devaient former, les salaires augmenteraient proportionnellement. Oui, les écoles normales ont rempli leur sainte et noble mission ; elles ont formé beaucoup et de dignes instituteurs, je suis heureux de le dire ; la jeunesse canadienne a noblement répondu à l'appel qui lui était fait, en venant participer à la haute éducation qui lui est offerte ici ; mais le gouvernement n'a pas répondu, lui, à ce que nous avons le droit d'en attendre ; il s'est formé de bons instituteurs, mais les salaires loin

d'augmenter, sont aussi et même plus mal payés qu'autrefois. On nous disait alors : " Voyez la corporation de la belle et noble cité de Champlain qui a donné tout dernièrement un si bel exemple de dévouement à la cause de l'éducation, exemple qui sera suivi par les diverses paroisses de la campagne ; elle vient de doubler l'octroi qu'elle accorde pour le soutien des écoles sous le contrôle des commissaires ; elle a porté cet octroi de £600 à £1200." Mais, malheureusement, les deux instituteurs laïcs qui enseignent sous les commissaires de Québec depuis un si grand nombre d'années, ne reçoivent encore aujourd'hui que £60 comme autrefois ; ils ne devaient participer en rien aux largesses de la Corporation. Devons-nous attendre toutes les reformes dont nous avons besoin sans qu'il soit nécessaire de demander et de demander plusieurs fois ? Devons-nous penser qu'on s'occupe tellement de nous en hauts lieux, que nous sommes l'objet d'une vigilance tellement grande qu'on connaît tous nos besoins et qu'il n'est pas nécessaire pour nous de les exposer, que toutes ces reformes viendront en leur temps ? Détrompons-nous. Parmi nos hommes publics, un bon nombre sont bien disposés en faveur de l'éducation ; ils seraient même heureux de voir notre sort s'améliorer, s'ils connaissaient toute l'étendue des maux dont nous souffrons ; mais malheureusement, ils lisent chaque année les documents officiels qui annoncent depuis longtemps et annuellement que l'éducation progresse, que le sort de l'instituteur s'améliore, et ils finissent par penser que notre état doit être à peu près parfait et que ce qui reste à faire viendra graduellement et dans peu. Que lisons-nous en effet dans les rapports de M. les inspecteurs ? Nous voyons dans chaque nouveau rapport qu'il y a amélioration, progrès, que les comptes des secrétaires trésoriers sont bien tenus, et cela pour chaque municipalité ; je le sais, on tient aussi bien un compte correct du passif que de l'actif. Voyez ensuite ce que ces M. disent des instituteurs : *peu ont à se plaindre de la négligence avec laquelle on les paie.*

Que nous reste-t-il à faire, Messieurs ? Devons-nous nous décourager à la vue de l'apatie qu'on nous témoigne ? Loin de là ; le découragement ne vient qu'à l'esprit des lâches. Devons-nous désespérer de voir des jours plus heureux ? Non encore.

Confiant dans notre union, dans la justice de notre cause, dans la bonté de nos droits, demandons justice, sollicitons, exposons nos réclamations ; importunons, s'il le faut, jusqu'à ce qu'on nous écoute. Ne serait-on sourd que pour les instituteurs ? S'il s'agit de récompenser un ami politique, on lui trouve une

place de maître de poste, ou quelque autre emploi, ou bien encore une sinécure, avec un salaire de £300 à £400 ; s'il s'agit de récompenser un vieil instituteur, on le nomme *inspecteur d'école* avec un salaire de \$500 à \$600 avec l'obligation de voyager à ses frais une partie de l'année. Un employé public tombe-t-il malade ? ou on lui paie une pension de £200 à £300, ou on lui continue son salaire de £500 à £600, pendant 5, 6 et 10 ans, tout le temps que dure sa maladie. Un instituteur tombe-t-il malade, après 20 à 30 ans de travail ? on lui paie une pension de \$30 à \$40 par année, si toutefois, pendant la santé, il a pris sur son faible salaire, sur le nécessaire de sa famille, \$4 qu'il a payés au gouvernement ; sans cette précaution, rien pour lui dans la maladie, que la charité publique. Encore une fois, messieurs, c'est notre intérêt de nous unir et de pétitionner la Législature à la prochaine session. Les réformes que nous pourrions demander sont : 1er. Moyens de rendre les instituteurs plus permanents, et qu'ils ne puissent être chassés pour des riens et des caprices ou par parcimonie ; 2ème. Que les instituteurs soient payés régulièrement et que des mesures énergiques soient prises à ce sujet, 3ème. Que la caisse d'épargnes soit mise sur un pied à accorder une pension respectable à l'instituteur pendant sa maladie et, après sa mort, à sa famille ; 4ème, classification des institutions d'éducation supérieure, etc., etc. On pourrait y ajouter 1er. Quelles qualifications la loi doit exiger des personnes qui sont nommées à la charge d'inspecteur d'école ; 2ème. Augmentation de la subvention aux écoles communes et supérieures.

Je suggère donc en terminant qu'à la prochaine conférence, on discute les réformes que nous devrions demander, les différents changements qui doivent être faits dans nos lois d'éducation, afin de dresser une requête à la législature à sa prochaine session. D'ici à la prochaine conférence, les instituteurs devraient, sous forme de correspondances, discuter dans les journaux pédagogiques, le *Journal de l'Instruction Publique* et *La Semaine*, les différents changements qui devraient être opérés.

De plus, ceux d'entre nous qui ont des relations tant soit peu intimes parmi les Membres de la Législature, devraient les voir privément et les prier de s'intéresser à notre sort, afin de créer un mouvement efficace.

### Bénédictio d'une cloche.

Dimanche dernier a eu lieu à Ste. Foye la bénédiction d'une cloche. Elle remplace l'ancienne qui, après avoir rempli sa mission

pendant 97 ans, s'est tout à coup cassée et ne faisait plus entendre qu'un son sourd et brisé.

La bénédiction fut faite par M. le Grand-Vicaire Cazeau, de l'Archevêché, et un sermon de circonstance fut prêché, en anglais et en français, par le Révd. M. Harkin, curé de St. Colomban. Abraham Hamel, écuyer, et sa dame étaient le parrain et la marraine.

La foule des personnes accourues de la ville et des paroisses voisines, surtout de la paroisse de St. Colomban, à cette imposante cérémonie, était très-considérable. La recette en cette occasion s'est élevée à un montant qui fait honneur à la libéralité du parrain et de la marraine, à celle des pieux fidèles de Ste. Foye et des étrangers qui assistaient à cette fête.

### PUBLICATION.

Nous accusons avec reconnaissance réception du *Rapport* de l'école d'agriculture et de la ferme-modèle de Ste. Anne pour l'année 1863. Nous en parlerons dans notre prochain numéro.

### LA PAUVRE FILLE DE GLEN-ORCHY.

NOUVELLE IMITÉE DE L'ALLEMAND DE MADAME SCHOPENHAUER.

(Suite et fin.)

Elle hasarde de jeter un regard autour d'elle : un frisson la rejette en arrière. Devant elle, élevée et raide comme une muraille, est la pente du rocher, puis des écueils et des précipices ; puis, en bas, tout en bas, une masse d'individus à peine visibles à l'œil, s'agitant, courant çà et là. Ce sont des êtres de son espèce, des créatures impuissantes comme elle ; nul d'entre eux n'est en état de l'assister dans sa détresse. Du fond de la vallée lointaine un son continu s'élevait jusqu'à elle : est-ce le murmure d'une cascade ? sont-ce des voix humaines ? Là, ce ruban vert qu'elle distingue faiblement, c'est sa vallée ; là, ces buissons, ce sont les vieux ormes qui ombragent la cabane de sa mère, et dans cette cabane est le berceau de son enfant. Hélas ! si Dieu ne fait un miracle, le berceau maintenant restera toujours vide, et le pied d'une mère n'y bercera plus d'enfant !

Autour de Molly tout est désert, immobile, Un tronc de racine seul, brisé, décomposé depuis longtemps, se détache du rocher, et en entraîne quelques fragments. Emue par le pressentiment de ce qui l'attendait elle-même, occupée de son propre sort, Molly le suit dans sa chute : elle le voit glisser douce-

ment le long de la paroi du roc, et, à une assez longue distance, s'arrêter, retenu par une faible saillie. A cette vue, elle se lève avec enthousiasme; son enfant est suspendu à son cou; un mouchoir l'y tient fortement attaché; un instinct l'a guidée, sans doute, car la volonté n'a point été consultée. Pour l'instant du moins, l'objet de sa douloureuse sollicitude est garanti. Elle n'hésite plus; les yeux à demi fermés, elle descend sur la trace du débris d'arbuste; elle se dirige aussi bien qu'elle peut, et glisse le long du rocher. Quelques minutes s'écoulent, l'angoisse de la mort semble les compter; un léger terre, soutenu par quelques racines, arrête la chute de la courageuse mère; son pied y trouve à peine un appui. De débiles arbrisseaux sortis du fond des crevasses s'élèvent au-dessus du bord; elle s'y retient à demi courbée. Une hardiesse nouvelle l'anime, et bientôt elle s'échappe du haut de cet espace, et se sent emportée toujours plus bas. Ses doigts sont devenus autant de liens de fer; ils s'attachent à la ronce épineuse, à la tige de bouleaux presque nains, à la bruyère, au moindre brin d'herbe. Rien n'égale sa précaution. A ses côtés une pierre se détache et tombe: Molly prête l'oreille à sa chute; mais l'abîme au-dessus duquel elle est suspendue ne renvoie point de son. Il faut se détourner, se diriger d'un autre côté; elle y parvient, mais non pas sans efforts. Le gravier qui fuit sous ses pas semble rouler plus lentement; elle le suit sans hésiter. Elle ne sent point, quelque violente qu'elle soit, la commotion causée par une masse de rocs contre laquelle ses pieds viennent de heurter, ses membres, son corps entier, tout en elle semble s'être durci contre la douleur.

Cependant la perte de Molly paraît plus que jamais inévitable. Elle est sur le bord d'un nouvel abîme que l'œil ne peut sonder: le roc y plonge en ligne droite; uni comme un mur, il n'offre pas la moindre saillie qu'elle puisse saisir, pas la moindre place où son pied puisse trouver un support. Les précautions de Molly redoublent, sa confiance en Dieu se maintient; elle observe plus attentivement le lieu qui l'entoure, et un nouveau rayon d'espoir vient briller à ses yeux. Elle a découvert un lierre desséché; depuis un siècle peut-être, aucune verdure ne l'avait orné; sa couleur était celle du roc contre lequel il avait grimpé; mille rameaux l'y attachent; quelques-uns, dans leur développement, étaient devenus de véritables branches, qui, s'entrelaçant en tout sens, formaient une espèce d'escalier. Toutefois, les jours qu'il présente permettent à peine d'y poser l'extrémité du pied. Un seul faux pas, et la mort est là!

Molly ne se le cache point; son courage n'en est que plus audacieux. Elle détache aussitôt le lien qui avait fixé son enfant sur sa poitrine, le noue de manière que le pauvre petit être repose sur ses épaules, et la voilà qui se prépare à descendre la périlleuse échelle. Au moment où elle se retourne pour s'y appuyer, elle jette un regard au fond de la vallée. Elle y aperçoit plus distinctement la foule agenouillée au pied du rocher; elle entend monter jusqu'à elle l'harmonie d'un saint cantique. Sans doute le pasteur de Dalmally est au milieu de sa paroisse; une prière fervente s'élève à Dieu pour la délivrance de la jeune mère dont l'héroïque dévoûment a expié la faute.

De la hauteur où elle se trouve, Molly ne peut distinguer les paroles, mais elles lui sont bien connues. Que de fois ne les avait-elle pas écoutées dans l'enceinte de l'église? Son âme les recueille en ce moment comme des accents de consolation et des gages d'espérance. Si jamais le péril ne fut plus menaçant, jamais aussi sa foi n'avait été plus entière; jamais son salut, celui de son enfant ne lui avaient semblé moins douteux.

Elle reprend sa course dont l'idée seule eût fait trembler l'homme le plus téméraire. Mais elle n'a le sentiment que des difficultés qu'il faut vaincre, et ses efforts sont inouïs, avant de trouver un appui convenable. Enfin le terrain résiste à son pied, mais le danger n'a point diminué. Quelle direction suivre? comment éviter les précipices qui se multiplient autour d'elle? Son œil cherche en vain l'aspect de la vallée. L'hymne pieux qui tout à l'heure soutenait son courage, ne retentit plus à son oreille. Elle se surprend à réfléchir, et alors seulement elle frémit de ce qu'elle vient d'oser. L'étonnement, la stupeur se peignent dans son regard à l'aspect de la masse de granit qu'elle vient de franchir et dont elle ne peut plus mesurer l'étendue. Jamais, jusqu'ici, vestige d'homme ne s'y était empreint. Les aigles eux-mêmes, guidés par l'instinct à ne placer leur aire qu'en des lieux inaccessibles, avaient plané souvent au-dessus des pics de Glen-Orchy avant de s'y établir.

Molly sentit qu'une force prodigieuse l'avait protégée; elle pria.

Soudain une voix faible et tremblante se fait entendre; surprise, elle regarde: une chèvre avec ses deux chevreaux bondit à quelques pas d'elle: c'est un guide envoyé de Dieu. Dieu, se dit Molly, a inspiré l'amour maternel à ces animaux timides; s'ils gravissent des élévations semblables, ils savent aussi par quel sentier ramener leurs petits dans la vallée, et, à cette idée, Molly presse avec ivresse son enfant sur son sein.

Pour la première fois, son œil s'est humecté de douces larmes et son cœur est soulagé.

Elle suit son guide, qui s'éloigne. Le chemin est toujours des plus difficiles ; il eût fait reculer le plus intrépide chasseur de chamois ; mais l'animal prudent trouve toujours la place où il peut s'appuyer le plus sûrement, et comme lui, Molly s'y appuie également. Enfin elle a atteint un bouquet de verdure, véritable oasis au milieu de ce désert rocailleux. La végétation gagne de plus en plus. Bientôt une espèce de sentier, que sans doute des chèvres ont tracé, se présente devant elle. L'instinct avait donc bien conduit son guide ! La voilà parvenue à cet endroit de la montagne, qui, du moins, tout escarpé qu'il est, n'est plus regardé comme inaccessible. Déjà elle savait que quelques uns des montagnards les plus hardis s'étaient hasardés jusque-là, et, en effet, au moment même, elle aperçoit plusieurs têtes qui semblent se lever hors du précipice. Marc Stewart s'avance le premier.

A sa vue, Molly, qui tout à l'heure s'était montrée sans faiblesse contre les dangers les plus affreux, se sent près de succomber sous les sentiments qui viennent l'assaillir. Elle ne craint plus ni pour son enfant, ni pour elle, et cependant la voix, la respiration lui manquent ; ce qu'elle éprouve, son regard seul l'exprime. D'un geste suppliant elle se borne à imposer le silence à ceux qui s'approchent ; elle leur montre le ciel, ce guide secret et sûr, qui avait soutenu, dirigé ses pas. Les jeunes gens s'arrêtent, muets d'admiration, pour contempler l'héroïque Molly ; un respect religieux a pénétré leur âme.

Quant à Marc Stewart, un sentiment de tristesse, de confusion, se démêle dans l'expression de ses traits ; il a fait preuve de moins de force que cet être si faible ! Arrivée à peu près au but, il voit chanceler la jeune fille ; il s'élançe pour la soutenir, et d'un bras vigoureux, sans redouter les obstacles qui s'opposent à sa marche, il emporte son précieux fardeau jusqu'à la verdoyante colline qui s'élève au-dessus du torrent, et qui déjà fait partie du vallon de Glen-Orchy. Il la dépose sur le gazon, mais évanouie, et la pâleur de la mort empreinte sur la figure.

Pour nous, du moment où nous avions vu la jeune mère voler au secours de son enfant, nous n'avions compté les heures que par notre anxiété et nos terreurs croissantes. Lorsque nous l'aperçûmes atteindre l'aire des aigles, de toute part s'étaient élevées des acclamations prolongées, dont l'écho dut retentir jusqu'à elle. Mais rien ne saurait peindre nos émotions, quand, dans l'impossibilité d'imaginer où elle se cramponnait, nous la vîmes, suspendue entre le ciel et la

terre, flotter le long de l'immense paroi du rocher.

Ce fut dans ce moment que le vénérable pasteur de la vallée de Glen-Orchy, qui contemplant avec nous les efforts désespérés de l'amour maternel, avait entonné un saint cantique à la Mère de Dieu. Toute la commune s'agenouilla autour de lui ; toutes les voix s'unirent à la sienne ; l'âme de chacun de nous ressentit alors combien, dans un danger pressant, la prière porte avec elle de force et de soulagement. Il ne nous sembla plus être des spectateurs impuissants d'une lutte entre la vie et la mort.

Dès que le chant eut cessé, le pieux vieillard courba sa tête blanchie ; il pria encore, et tous les montagnards suivirent son exemple. Un silence inquiet régnait au milieu de la foule ; il n'était interrompu, d'intervalle en intervalle, que par les gémissements plaintifs d'une pauvre femme : c'était la mère de Molly.

« Elle vit ! elle et son enfant ! tous deux sont sauvés ! » Ces paroles retentirent soudain du haut de la colline.

C'était la voix de Marc Stewart, cette voix puissante qui, si souvent, du haut des mâts, avait fait retentir le cri joyeux : *Terre ! terre !*

Nous nous levons tous, et des cris d'allégresse, plus bruyants encore que les accents de douleur qui naguère s'étaient fait entendre, se prolongent au loin dans la vallée. Des larmes de joie coulaient de tous les yeux. Les amis, les parents se jetaient dans les bras les uns des autres ; les mères pressaient leurs enfants sur leurs seins : chacun croyait avoir retrouvé dans cet être, si longtemps un objet de honte, le membre le plus cher de sa propre famille.

La foule accourut vers la colline ; nous la suivîmes en partageant ses transports. Molly était toujours étendue sans connaissance. Les femmes s'étaient emparées de l'enfant ; il passe d'une main à l'autre ; chaque mère le caresse comme s'il lui appartenait ; les jeunes filles les plus sévères se présentent autour de lui, le couvrent de baisers et de pleurs d'attendrissement. En le voyant sauvé, en le voyant sourire, toutes se disent que le doigt de Dieu a reposé sur lui.

Tout à coup, un mouvement parmi les hommes attire notre attention. Un jeune homme, qu'à son costume soigné, à son plaid écarlate, à sa toque ombragée d'un rameau de houx, chacun a bientôt reconnu, fend la foule, les yeux hagards, les traits animés, le front reluisant de sueur ; il vient se jeter à genoux auprès de Molly, toujours évanouie.



Un murmure improbateur, des gestes de mépris et de haine éclatent de toutes parts ; car cet homme, c'est Roger Rowland le séducteur de la pauvre fille. Des voyageurs pressés d'achever leur route, et qui avaient été témoins de ce qui venait de se passer, l'avaient rencontré ; ils lui avaient fait part, en termes conclus, du miracle opéré à Glen-Orchy.

Ils n'avaient pu lui nommer Molly ; mais la conscience de Roger Rowland avait soulevé dans son cœur de sinistres pressentiments ; et sous l'ascendant du remords, il était accouru sur le lieu de la scène.

Des malédictions plus vives s'élèvent de nouveau contre lui ; des bras armés semblent prêts à le frapper. Mais Roger, l'intrépide Roger ne voit que Molly. L'aspect de l'innocente victime couchée à ses pieds presque sans vie, les vagissements de son enfant délaissé pénétraient son cœur comme une flèche acérée.

Molly a entr'ouvert ses regards ; elle rencontre ceux de Roger ; un faible sourire se joue comme en des temps plus heureux, autour de ses lèvres pâles.

L'ange avait pardonné.

C'était plus que Roger ne pouvait supporter ; il se relève avec transport :

— Gens de la vallée, s'écrie-t-il, oh ! méprisez moi, tuez-moi, car vous ne comprendrez jamais combien je fus coupable !

Mais le vénérable prêtre s'approcha de lui. Aux paroles saintes qui sortirent de sa bouche, le désespoir du jeune homme fit place à un sentiment plus doux. Le digne pasteur acheva devant Dieu l'œuvre de la miséricorde ; il prit la main de Roger et celle de Molly, les unit dans la sienne, et, après les avoir bénis tous deux, il déposa l'enfant dans les bras de son père.

Tous les cœurs furent ébranlés ; il faudrait n'avoir jamais connu les délices des larmes, pour n'en pas verser devant une pareille scène.

Les plus jeunes des montagnards avaient préparé à la hâte un brancard avec des feuillets, garni de mousse. Les jeunes filles le couvrirent de fleurs. On y plaça Molly avec son enfant sur ses genoux. Roger Rowland, le plus beau, le plus fier, le plus riche des montagnards de Dalmally, marchait auprès ; et l'union des deux époux fut consacrée, le même jour, dans l'église pittoresque de la vallée.

Huit ans se sont écoulés depuis cet événement, et je me suis demandé souvent, avec inquiétude, si Molly avait été toujours heureuse.

Un de mes amis, qui retourna dernièrement dans la haute Ecosse, se souvint de la vallée

de Glen-Orchy, et voulut la visiter encore. L'hôtesse de Dalmally n'existait plus ; la vieille mère de Molly reposait aussi près de l'Eglise. Mais l'épouse de Roger Rowland était toujours belle, heureuse et chérie. Elle est riche pour le pays qu'elle habite, et les plus indigents la benissent.

L'aîné de ses enfants sera toujours l'objet de sa prédilection ; les montagnards l'ont surnommé *l'Aigle*, en mémoire de son heureuse délivrance.

Depuis ce jour mémorable, l'aire des aigles paraît abandonnée ; l'histoire seule de Molly sera toujours gardée parmi les traditions du village ; mais l'avenir, sans doute, le confondra avec ces contes populaires que le voyageur se plaît à recueillir.

Dieu fournit rarement l'occasion d'expier une faute par un dévouement si sublime, et il y a des fautes que les larmes de toute une vie sont impuissantes à effacer.

P. CHRISTIAN.

## ALMANACH POLITIQUE.

### AMÉRIQUE.

*Canada.*—Les honorables J. A. McDonald, G. E. Cartier, Geor. Brown, A. T. Galt, A. Campbell, T. D. McGee, Wm. McDougall et H. L. Langevin, ont laissé Québec, lundi de cette semaine, pour se rendre à la convention intercoloniale qui doit avoir lieu à Charlottetown.

*Etats-Unis.*—Le corsaire confédéré, le *Tallahassee*, à détruit, le 25 du mois dernier, 22 navires pêcheurs, en vue du Cap Nord, Ile du Prince Edouard.

Le corsaire *Florida* s'est emparé du navire *Imfican*, en vue du Brésil ; ce navire, qui arrivait de la Californie, avait à bord la somme de \$70,000, que le *Florida* lui a enlevé.

A Chicago, s'est réunie lundi la convention des démocrates ; on pense que le nom de McClellan sortira du scrutin à une grande majorité.

### EUROPE.

*France.*—Une nouvelle diminution de 4 millions de francs dans la Banque de France, créait un certain malaise.

*Saxe.*—La Saxe a l'intention de mettre la proposition suivante devant la Diète Germanique : que des explications soient demandées à l'Autriche et à la Prusse relativement à la permission donnée au roi du Danemark, de leur céder des droits qu'il ne possédait à aucun titre.